

Appel à communications
Colloque Transmissions familiales et éducation
IUT Belfort-Montbéliard et Laboratoire C3S,
Université de Bourgogne Franche-Comté
Belfort, 2 juin 2017

Responsable

Annie Lasne

Maître de conférences en sociologie

IUT Belfort Montbéliard, Laboratoire C3S, Université de Bourgogne Franche-Comté

annie.lasne@univ-fcomte.fr

Argumentaire

Les transmissions familiales sont-elles en panne ? Nos sociétés s'alarment d'une transmission en perte de certitudes et d'idéaux et à la chaîne intergénérationnelle brisée. Pêle-mêle, la précarité économique, les nouvelles formes familiales, l'éclatement géographique, l'effilochement des solidarités en lien avec l'individualisme croissant ou encore la fracture numérique, seraient à l'origine de la faillite de la transmission de valeurs fragilisées.

Est-ce alors la fin de toute transmission ? Au moment où les relations familiales et intergénérationnelles se complexifient, où de multiples informations nous inondent, où la capacité à faire des choix éclairés s'impose à chacun au quotidien, l'heure ne peut pas être à la démission. La mission de transmettre se retrouve plus que jamais au cœur des préoccupations.

Plutôt qu'un vide, notre époque ne connaîtrait-elle pas davantage un trop plein de transmission ? Le champ de ce qui est à transmettre est chaque jour de plus en plus vaste. Les savoirs scientifiques et techniques mais également culturels, professionnels ou encore les émotions s'échangent aujourd'hui de façon beaucoup plus intense qu'hier. Alors, face à ces données considérables, que considérons-nous prioritaire à transmettre ? Sommes-nous capables de faire des choix ou les contenus transmis nous échappent-ils ?

A la question du *quoi* s'ajoute celle du *comment* transmettre. Le problème de la transmission n'est-il pas aussi celui de son manque de maîtrise ? Aujourd'hui, la transmission familiale, fondée sur la confiance et la dissymétrie des statuts de ses membres, se heurte à la transmission contractuelle à laquelle nous habitue une société démocratique et libérale. En outre, la transmission générationnelle, qui a lieu à travers le temps, se trouve parfois suppléée par une transmission horizontale, dans l'espace et le simultané. Sans compter que la

transmission se fait souvent en dehors de la volonté du « passeur » et que le message transmis lui échappe en partie. Avec certitude, léguer ne relève plus d'une reproduction de systèmes de références immuables, mais au contraire, conduit chacun à s'interroger sur la congruence entre les valeurs collectives et individuelles qu'il souhaite transmettre et celles qu'il incarne réellement.

Parmi l'ensemble des questions qui se posent aujourd'hui, le colloque souhaite interroger les transmissions familiales au prisme de cinq angles de réflexion complémentaires :

1. Transmissions familiales et histoire de vie

L'engouement actuel pour la quête des origines et des racines, pour les biographies des ascendants, pour l'histoire familiale fondatrice de l'identité personnelle, révèle à la fois le désir criant de transmissions familiales et le sentiment de sa nécessité (Pasquier, 2005). Mais ces pratiques ne renvoient-elle pas aussi, dos à dos, la volonté de guider une jeunesse jugée en errance existentielle et l'impuissance familiale à transmettre et à se transmettre ? (Guillebaud, 2004)

2. Transmissions intergénérationnelles et place des transmetteurs

Le désir de transmettre existe au sein des familles, quelles que soient leurs configurations. Parents, beaux-parents, grands-parents... : chacun à sa manière partage des images, des récits, des objets qui constituent l'héritage du jeune, auquel ce dernier adhère comme il s'en affranchit. Si l'envie de transmettre est évidente, les conditions de l'exercice de la transmission ont évolué. Comment transmettre dans des situations d'éloignement géographique, culturel, d'absence d'un parent ? Quelle forme le lien entre générations prend-il alors ? Quelle place les comportements davantage centrés sur le « moi » et l'évolution rapide des situations octroient-ils à l'expérience des aînés, apparemment datée et d'une temporalité opposée (Puijalon, 2000 ; Jézéquel et Ouellette, 2013) ? *A contrario*, de nouvelles formes de transmissions ne voient-elles pas le jour, notamment ascendante, où les enfants transmettent à leurs parents, leurs grands-parents, sur des objets nouveaux ?

3. Transmissions familiales et enjeux scolaires

Les parents le savent, même si l'école ne garantit pas aujourd'hui un avenir social ou économique assuré pour leurs enfants, elle reste le meilleur rempart contre le chômage et l'exclusion. Dans le contexte sociétal actuel, la « démission parentale » a alors tout du mythe, et c'est plus souvent à une véritable « pédagogisation » du milieu familial que l'on assiste (Dubet, 1997). Informés des pratiques éducatives qui seraient les plus en lien avec la réussite scolaire, les parents ne tentent-ils pas d'appliquer des préceptes « hors-sol » au risque même de faire taire leur propre culture, voire d'en oublier le « bon sens » éducatif parental ? (Kakpo, 2012) Comment donc les transmissions familiales, culturelles, symboliques, matérielles, spirituelles peuvent-elles contribuer à aider l'enfant à satisfaire les enjeux scolaires et plus généralement d'éducation ? La posture familiale dans le processus d'apprentissage n'est-elle pas plus essentielle que la nature de savoirs transmis ?

4. Transmissions familiales et transmissions numériques

D'aucuns parlent d'une « défamilialisation » de la transmission en raison de la concurrence des médias et de la technologie dans le domaine. La transmission deviendrait horizontale, dans l'espace, le simultané, le présent, au détriment d'une transmission verticale, ancrée dans le passé et construite dans la durée, entre une génération et une autre (Lacroix, 2005). En outre, l'image, le visuel deviendraient aujourd'hui une telle obsession que l'individu serait conduit à devenir un spectateur plutôt qu'un acteur. A l'opposé, d'autres voient en ces nouveaux modes de communications technologiques un renforcement des pratiques de transmission, via le partage d'informations, la collaboration en réseau et la fréquence des contacts interpersonnels grâce aux réseaux sociaux (Lelong, Thomas et Ziemlicki, 2004). La transmission aurait-elle alors tendance à se confondre avec une affaire de communication ? Doit-on juguler la transmission horizontale de l'immédiateté en arguant que la transmission a besoin de temps et d'expériences ? Ou alors peut-on considérer la transmission numérique comme un nouveau vecteur de transmission dont l'appropriation peut enrichir les relations intrafamiliales ?

5. Transmissions familiales et place des savoirs

La croissance économique historiquement fondée sur les ressources naturelles et leur rareté, s'explique dorénavant par la capacité à créer de nouvelles connaissances et à les incorporer dans les équipements et dans les personnes (David, Foray, 2002). Ce passage de l'économie du matériel à celle de l'immatériel exige que tout un chacun soit en permanence en train d'apprendre et de se qualifier. La société est ainsi devenue une société du savoir qui devrait s'intéresser aux contenus plutôt qu'à la connectivité, à l'usage du savoir plutôt qu'à son stockage (Unesco, 2005). Ce faisant, la nature même du savoir demandé par une telle société a-t-elle évolué ? Cela suppose-t-il une redéfinition de sa place ? Comment alors les familles participent-elles à l'élaboration des connaissances ? Plus avant, quelle est la place donnée aux apprentissages dans notre société ? Les familles sont-elles le lieu de ces apprentissages ?

Le colloque proposé entend à la fois éclairer la notion de transmission familiale selon les cinq axes d'analyse retenus et favoriser les regards croisés et les débats sur ces questions

Nous invitons chercheurs, jeunes chercheurs, formateurs et praticiens à réfléchir et à proposer des communications.

Indications concernant les propositions de communication

Chaque proposition devra comporter les éléments suivants :

- Un titre provisoire pour la communication
- Un court résumé de la communication (300 mots)
- Leurs coordonnées (postales, téléphoniques et électroniques)

Les conférenciers sont invités à envoyer leur proposition à Annie Lasne (annie.lasne@univ-fcomte.fr) pour le 1^{er} Mars 2017

Une notification d'acceptation sera envoyée aux communicants avant le 20 février

Ce colloque vise à produire par la suite un ouvrage collectif reprenant les contributions. Les consignes aux auteurs seront données ultérieurement.

Références

BINDE Jérôme (2005), *Vers les sociétés du savoir*, Paris, UNESCO.

DAVID Paul, FORAY Dominique (2002), « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 1, n° 171, pp. 13-28.

DUBET François (1997), *École, Familles : le malentendu*, Paris, Textuel.

FAVART Évelyne (2004), *Mémoires familiales et fratries. Vers une sociologie compréhensive des liens entre frères et sœurs à l'âge adulte*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Liège.

GALLAND Olivier (2006), « Les évolutions de la transmission culturelle », *Informations sociales*, n° 134, septembre, pp. 10-18.

GUILLEBAUD Jean-Claude (2004), *Le Goût de l'avenir*, Paris, Point Seuil.

JEZEQUEL Myriam et OUELLETTE Françoise-Romaine (2013), *Les Transmissions familiales aujourd'hui De quoi vont hériter nos enfants?*, Québec, Editions Fides.

KAKPO Séverine (2012), *Les Devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*, Paris, Presses universitaires de France.

LACROIX Xavier (2005), *La confusion des genres*, Paris, Bayard.

LELONG Benoît, THOMAS Franck et ZIEMLICKI Cezary (2004), « Des technologies inégalitaires? L'intégration de l'Internet dans l'univers domestique et les pratiques relationnelles », *Réseaux*, vol. 22, n° 127-128, pp. 141-180.

MORTAIN Blandine (2011), « Transmettre des objets à ses enfants : "petites choses", grands enjeux ? », *Recherches familiales*, n° 8, pp. 7-18.

OCTOBRE Sylvie (2008), « Les horizons culturels des jeunes », *Revue française de pédagogie*, n° 163, avril-mai-juin, pp. 27-38.

PASQUIER Dominique (2005), *Cultures lycéennes, la tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement.

PRIEUR Jean (2010), *Transmettre dans un monde en rupture*, Paris, Lattès.

PUIJALON Bernadette (2000), *Le Droit de vieillir*, Paris, Fayard.